

RÈGLEMENT DU CONCOURS

«ON NE SE COMPREND PAS»

Le concours consiste à réaliser une courte vidéo sur un format court sur la langue française, à la façon de Marc Tourneboeuf.

Les règles générales :

- La vidéo doit présenter plusieurs quiproquos de façon humoristique, vous pouvez y inclure vos collègues et vos apprenant.es. La scène peut se passer en classe, à l'école.
- La création doit respecter la thématique du concours. Mais attention à ne pas reproduire exactement les mêmes vidéos que Marc Tourneboeuf (en terme de contenu). Nous vous invitons à aller faire un tour sur sa page instagram pour trouver l'inspiration : https://www.instagram.com/marc_tourneboeuf/reels/?hl=fr
- Faire attention à la qualité de l'image et du son, la vidéo ne doit pas excéder 60 secondes.
- La production doit être réalisée en français
- Toutes les techniques numériques sont autorisées.
- La décision du jury est souveraine.

Qui peut participer

- Les seules conditions est d'être un.e résident.e roumain.e et professeur.e de français

Les dates

- Le concours est ouvert du 10 au 22 novembre 2022.
- L'évaluation des vidéos aura lieu le 23 novembre 2022.
- Les vidéos retenues et récompensées par le jury seront publiées sur nos réseaux dans la semaine qui suit.

Comment participer

- Envoyez votre production à l'adresse suivante LFE.ROUMANIE@INSTITUTFRANCAIS.RO
- Avec votre @ Instagram si vous en avez un.

Critères de sélection

- Cohérence thématique de la production
- Qualité artistique (impact visuel, attractivité du rendu)
- Approche innovante, originale, créative
- Qualités orales et rédactionnelles et exactitude de la langue française (syntaxe, orthographe.)

Les prix

- Le jury d'évaluation désignera les gagnant.es
- Les meilleures productions seront publiées et mises en avant sur les réseaux sociaux de l'IFR.
- Le ou la gagnant.e reçoit une bourse pour un stage en France à l'été 2023 (bourse de stage pédagogique de 15 jours dans un centre FLE agréé, sans prise en charge du voyage FR-RO A/R)

Copyright et responsabilité

- En soumettant une œuvre au concours, les participant.es garantissent que l'œuvre créée ou ses parties distinctes ne violent aucun droit appartenant à des tiers. L'Institut français de Roumanie n'est pas responsable des réclamations faites par des tiers pour les travaux et les dommages causés par la violation de leurs droits.
- En soumettant une production au concours, les participant.es autorisent l'Institut français de Roumanie à publier la production sur ses réseaux sociaux.

**AFIN DE MAXIMISER VOS CHANCES, VOUS ÊTES ENCOURAGÉ.ES À PARTAGER
SUR VOS RÉSEAUX EN TAGUANT L'INSTITUT @INSTITUTULFRANCEZ ET LE
#JIPF2022RO**